



FORUM DES AÎNÉS

29 AVRIL 2005

PAR LA

TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LAVAL

« L'AÎNÉ, UN CITOYEN À PART...OU UN CITOYEN À PART ENTIÈRE »

EN ASSOCIATION AVEC



L'impression de cet ouvrage a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Ville de Laval.

DISTRIBUTION

Coordonnateur en chef

Gilles Fournier

Transcription des conférences de la Table Ronde

Gilles Fournier

Coordonnatrice et rédactrice des comptes-rendus des ateliers

Louise Spénard

Assistante à la rédaction

Françoise Gosselin

Mise en page

Joanne Siméon

Enregistrement des conférences

David Primeau

Imprimeur

Imprimerie Robin

NOTES

La reproduction totale ou partielle de la présente publication est autorisée, à la condition d'en mentionner la source.

Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Table régionale de concertation des aînés de Laval

1450, boul. Pie X, local 217
Laval (Québec) H7V 3C1
Téléphone : (450) 681-8813
Télécopieur : (450) 681-1163
Courriel : trcal@bellnet.ca

Septembre 2005

La réalisation et le succès du Forum des aînés 2005 est principalement dû à tous les organismes membres de la Table régionale de concertations des aînés de Laval.

Il faut souligner la contribution de Espaces 50+. Elle a débuté en septembre 2004. Elle nous a favorisé l'accès à des panelistes et conférenciers prestigieux, grâce aux relations personnelles de Jean Carette, président de Espaces 50+, en plus d'avoir bénéficié de son savoir-faire dans l'élaboration d'un tel programme.

Lors de la préparation de ce Forum, certaines associations ont été actives pour certaines activités suivantes :

L'AREQ, Louise Spénard a recruté auprès des membres de cette association la majorité des animateurs et des secrétaires d'ateliers.

L'Association des retraités de la ville de Laval, Pierre Viau a assumé la responsabilité du buffet, des pauses-santé, du son et de l'enregistrement des conférences.

Aussi, il est important de dire que tous les membres du Conseil d'administration de la Table de concertation des aînés de Laval ont participé à la réussite de ce Forum. Tous ont été actifs lors de son déroulement. Dont :

Rose-Aimée Dandonneau, Monique Sourdif, Louise Spénard, Benoît Giroux, Lucien Goudreault, Laurent Guay, Jacques Roberge, Pierre Viau.

Le Forum des aînés 2005 demeurera l'événement de solidarité des aînés lavallois le plus marquant de la dernière décennie.

Gilles Fournier
Président



INTRODUCTION.....	5
PROGRAMME DE LA JOURNÉE.....	6
CONFÉRENCE D'OUVERTURE.....	7
Mme Jocelyne Guertin, présidente d'honneur	
THÈME DU FORUM.....	9
Jean Carette, président d'Espaces 50+	
CONFÉRENCE DE RICHARD LEFRANÇOIS.....	10
auteur de « Les nouvelles frontières de l'âge »	
ATELIERS DE L'AVANT-MIDI	
Le progrès et la croissance économique sont-ils menacés.....	14
Les régimes publics et leur avenir.....	15
La consommation et le marché des aînés.....	16
L'épargne des aînés, acteurs économiques.....	17
Le poids de la charge des aînés sur les générations plus jeunes.....	18
TABLE RONDE.....	20
Marguerite Blais et Georges Lalande, animée par Jean Carette	
ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI	
Les aînés au service des plus jeunes.....	28
Les aînés au service des plus démunis.....	29
Les aînés au service de leurs droits.....	30
Les aînés au service de leurs besoins.....	31
Les aînés se prennent en main.....	32
CURRICULUM VITAE DES CONFÉRENCIERS.....	34
COMMANDITES.....	38
LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES DE NOTRE TABLE.....	39
NOTES	40

INTRODUCTION

En 2005, la Table régionale de concertation des aînés de Laval a décidé de fêter dignement son cinquième anniversaire de fondation. Nos trente-quatre (34) associations d'aînés ont donc choisi de célébrer cet anniversaire en s'exprimant collectivement sur leur avenir en qualité de citoyens responsables. Par inadvertance, notre anniversaire coïncidait avec le 40^e anniversaire de fondation de notre ville, événement qui nous tenait d'autant plus à cœur, que plusieurs d'entre nous ont particulièrement contribué à l'évolution de Laval.

Ce 29 avril 2005, les aînés lavallois ont exprimé leur intention de continuer à remplir leur rôle de citoyen à part entière dans le développement de leur ville, d'être justement représentés dans les consultations régionales menées par les autorités municipales ou gouvernementales et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées.

C'est donc à juste titre que nous avons choisi comme thème de ce Forum :

« L'aîné, un citoyen à part...ou un citoyen à part entière »

On ne pouvait trouver un thème plus rassembleur. Cinq ateliers en ont analysé les aspects économiques et cinq autres en ont scruté les implications sociales. Il s'est même ajouté une expression de contestation et d'affirmation de la part des aînés. En effet, ils ont dit refuser tous les stéréotypes et plus particulièrement celui qui veut que nous soyons un poids ou une charge pour la société. Les aînés s'opposent à ce genre de manipulation et ont décidé de se mobiliser collectivement contre cette forme de discrimination qui s'appelle l'âgisme. Les aînés préconisent et exigent un avenir dans lequel ils peuvent assumer leurs responsabilités, dans lequel ils peuvent évoluer en qualité de citoyens à part entière, où leur expérience et leur savoir sont mis à contribution pour le développement le plus harmonieux de notre ville.

Les résumés des conférences et des délibérations en ateliers démontrent deux approches convergentes.

- La première réfère aux idées véhiculées par nos conférenciers et panelistes. Dans le réalisme de leurs exposés ils relancent l'idée du pouvoir gris, mais aussi, des responsabilités sociales que les aînés doivent assumer.
- La deuxième voie nous vient des ateliers où les aînés ont témoigné de leurs engagements communautaires en plus d'y présenter des réalisations dont Laval peut être fier.

Effectivement, ces deux approches convergent et s'entendent sur le potentiel des aînés comme citoyens à part entière et sur le fait que les aînés sont de plus en plus déterminés à se prendre en main.

Avec tout le talent qui a déferlé durant cette journée, je demeure des plus optimiste quant aux lendemains du plus grand événement des aînés lavallois depuis l'existence de notre Table.

Gilles Fournier
Président

Septembre 2005

Programme de la journée

8h30: Accueil et inscription

9h00: Le Programme de la journée par Gilles Fournier, président de la Table

9h05: Conférence d'ouverture par Jocelyne Guertin, présidente d'honneur

9h20 : Le Thème du Forum par Jean Carette, président de Espaces 50+

9h30: Conférence de Richard Lefrançois "Les enjeux économiques reliés à l'accroissement démographique des aînés"

10h15: Pause santé

10h30: Ateliers de réflexion

12h00: Dîner

13h15: Relance des activités de l'après-midi par Gilles Tittley, Espaces 50+

13h30: Table ronde
"Les enjeux sociaux du vieillissement de la population"
Animateur: Jean Carette
Invités : Marguerite Blais et Georges Lalande

14h30: Ateliers sur la citoyenneté active des aînés

15h30: Pause santé

15h45: Comptes-rendus des ateliers

16h10: Remerciements et clôture

CONFÉRENCE D'OUVERTURE DU FORUM
PAR
Madame Jocelyne Guertin
Présidente d'honneur du Forum

L'ainé, un citoyen à part ou un citoyen à part entière.

Ce thème est tout à fait d'actualité. Il constitue une illustration claire de l'impact que vous avez et que vous devez avoir dans la société.

Les aînés d'aujourd'hui possèdent une meilleure santé et vivent plus longtemps. Nombre d'entre eux veulent demeurer actifs et participer à la vie communautaire. Pour preuve, nous avons remis en 2004, 14 certificats de centenaires, plus que nous n'en avions jamais remis antérieurement. Le taux de croissance du nombre d'aînés a augmenté de 22% en cinq ans, de sorte que les 65 ans et plus représentent maintenant 13% de la population lavalloise.

Au Comité exécutif, je suis responsable du dossier des aînés. Monsieur le maire m'a offert d'assumer la responsabilité d'autres dossiers en remplacement du dossier des aînés. Je lui ai déclaré que c'était mon dossier préféré et que j'espérais le porter encore très longtemps.

En qualité de citoyens, nous sommes arrivés à une période charnière, où nous devons trouver des solutions imaginatives qui vont permettre aux aînés de s'intégrer pleinement dans la communauté et d'apporter aux plus jeunes la richesse de leur expérience. Je crois fermement que ne pas transmettre l'expérience, c'est en quelque sorte compromettre l'avenir.

Je pense qu'à cet égard vous serez d'accord avec moi. Les aînés jouent un rôle majeur dans notre société. Ils constituent un facteur important de stabilité familiale et, par le fait même, un des chaînons de cette stabilité, qui permet la cohésion sociale de notre société, parce que c'est un ensemble de toute la population qui crée la meilleure cohésion possible.

Je suis, vous le savez, une personne qui a été élue pour aider la communauté lavalloise à se développer en tenant compte de la qualité de vie et, évidemment, de la capacité de payer des citoyens. Je peux cependant affirmer que la ville de Laval apportera toujours son appui aux organismes d'entraide et de partage comme les nombreux regroupements de personnes âgées à Laval. Vous savez que vous pouvez toujours compter sur nous.

Nous avons déjà institué une politique de remboursement de la taxe d'eau aux contribuables de 65 ans et plus. Peut-être que vous ne le saviez pas mais nous sommes la seule ville au Canada qui le faisons. De plus, nous avons même créé la Place des aînés qui est un concept unique, tellement unique que des experts des grandes villes du Canada et même d'Europe sont venus ici s'inspirer du projet.

J'estime donc pour l'avenir, que les solutions à l'égard des aînés devront être axées sur la souplesse pour permettre l'épanouissement personnel et pour continuer de faire profiter la communauté lavalloise de l'expérience de nos aînés.

La croissance de la population aînée dans Laval est la plus considérable au Québec, mais ceux qui nous suivent, les baby-boomers ne représentent qu'un tiers de la population. Donc, il ne faudra pas se surprendre que nous ayons encore besoin de ceux qui ont décidé de prendre leur retraite à 50 ans à 55 ans et plus, et même dans la masse des 65 ans et plus, et qui ont la capacité de transmettre leur expérience à ceux qui sont derrière vous. Ne soyez pas surpris, nous aurons encore besoin de vous longtemps.

La ville de Laval reconnaît que le secteur bénévole constitue l'un des principaux piliers de notre communauté. Je suis persuadée que les idées qui vont émerger de notre Forum vont permettre à tous d'avancer dans la bonne direction.

La citoyenneté de nos aînés est bien l'objet des échanges de ce forum. Cette citoyenneté doit être reconnue et favorisée. Vous pouvez compter sur nous pour vous supporter. Nous devons sortir d'ici avec l'ambition de donner à nos concitoyens une vision plus positive du vieillissement. C'est un privilège que de vieillir. À nos aînés nous devons garder une place entière dans la collectivité.

Beaucoup auront la chance de vivre longtemps. Bravo, pour ceux qui peuvent vieillir en santé, non seulement physiquement mais aussi mentalement. Je pense que la vie est l'un des plus beaux cadeaux que nous ayons reçus. La preuve c'est que vous démontrez par votre présence que vous profitez de ce beau cadeau. Je vous souhaite un beau Forum, du plaisir et surtout, vous pourrez toujours compter sur moi comme porteuse du dossier des aînés et pour vous aider en tout point.

Merci beaucoup de m'avoir invitée.

Remerciements à madame Jocelyne Guertin par Jean Carette, président de Espaces 50+.

Je suis de ceux qui considèrent que le territoire municipal, la vie municipale, est un milieu privilégié pour la participation à la vie citoyenne, pour exercer un rôle que l'on commence à nous reconnaître comme aînés. Il y a 30 à 40 ans on reconnaissait aux aînés le rôle de malade ou de mourant. Il y a 25 ans, on nous reconnaissait le rôle de consommateur. Aujourd'hui, on commence à nous reconnaître un rôle citoyen, et le premier endroit où nous allons commencer à l'exercer ensemble c'est là où nous sommes citoyens, c'est-à-dire dans la ville de Laval.

Je suis persuadé, Madame Guertin, que le mandat que vous exercez à la ville de Laval va contribuer à la cohésion de la société.

Merci beaucoup Madame Guertin.

THÈME DU FORUM

Par Jean Carette, président de Espaces 50+

Chaque semaine au Québec, environ 2000 personnes accèdent à la retraite.

En accédant à la retraite, ils accèdent à une nouvelle période de vie, parfois plus longue que la période d'activité professionnelle. Si on doit vivre 30 à 40 ans de plus, on ne peut se contenter de bingo, encore moins d'un corridor d'hôpital. On entre en fait dans une période où nous allons pouvoir exercer notre plénitude d'agir sur notre milieu.

Nous sommes généralement plus jeunes de corps et d'esprit que nos prédécesseurs et, par conséquent, nous voulons rester partenaires de vie. Pas seulement plus instruits, nous voulons apprendre encore et encore et apprendre aux autres et, enfin, mettre notre savoir au service de la communauté.

Nous sommes fiers et conscients d'avoir bâti la société d'aujourd'hui. Par nos efforts de toute une vie de travail, par nos efforts de toute une vie de famille, nous voulons améliorer cette construction collective.

Plus organisés, nous ne voulons plus nous faire organiser. Adultes à part entière, nous refusons tout paternalisme, toute discrimination et toute atteinte à nos droits. Disposant de 30 années d'espérance de vie, nous voulons consacrer tout ce temps là à continuer à nous développer en développant nos communautés d'appartenance. Déjà grands-parents pour la plupart, nous souhaitons entretenir des liens solidaires, des liens responsables avec les générations qui nous suivent.

Citoyens et citoyennes d'une ville comme Laval, nous voulons rester concernés et impliqués dans les affaires de la Cité. Citoyens d'un pays, nous participons à la défense des droits, de tous les droits et des droits de tous les nôtres. Citoyens d'une planète, nous nous inquiétons du patrimoine culturel que nous léguerons en héritage et nous militons pour la qualité de la vie et de l'environnement.

Aujourd'hui ce Forum est une occasion privilégiée de répondre à la question :

Sommes-nous, pouvons-nous être des citoyens à part, exclus, marginalisés ou à part entière, au cœur de la Cité?

Ce qui est l'enjeu de ce que nous allons vivre et partager aujourd'hui. C'est la cohésion de nos communautés comme de disait madame Guertin, la qualité de notre vie collective, l'avenir même de notre démocratie si bousculée par les scandales et la médiocrité, par l'irrespect du bien commun.

Nous les aînés, nous sommes retraités de la vie de travail, mais nous ne voulons pas être en retrait de la vie citoyenne.

Nous les aînés, nous pouvons et nous voulons rester des acteurs sociaux, partenaires et citoyens à part entière.

Merci beaucoup.

RICHARD LEFRANÇOIS, Ph.D
Chercheur à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Thème : « Les enjeux économiques reliés à l'accroissement démographique des aînés »

EXTRAIT DE LA CONFÉRENCE DU 29 AVRIL 2005

Les enjeux du vieillissement ont tous une dimension économique, que l'on parle de démographie, des changements dans les cycles de vie, de la composition de la société ou de la famille en transformation. Toutes ces situations ont une incidence qui se répercute dans l'univers des personnes aînées.

Quand j'ai rédigé « Les frontières de l'Âge », j'ai voulu éviter les excès. Aujourd'hui on présente les personnes aînées comme étant en difficulté, c'est-à-dire ayant des problèmes de santé, ou bien ayant des problèmes économiques. C'est une vision alarmiste qui pourrait avoir un impact négatif sur le dossier de soins que nous offre l'État, également sur les régimes de retraite. Ce sont des questions fort importantes.

Il y a les alarmistes qui suggèrent des situations qui ne se produiront pas. À l'extrême se situent les angéliques, ceux qui ont une vision excessivement positive du vieillissement.

Dans mon livre j'ai voulu éviter les excès.

La problématique du vieillissement démographique

Nous sommes dans une société en profonde mutation. S'ajoutent les mythes qui présentent un portrait négatif de la personne aînée, lesquels mythes touchent les individus et aussi les impacts sur les sociétés. Pensons aux difficultés que nous avons face aux problèmes tels que la pension de vieillesse, l'assurance maladie et les legs forcés qui affectent beaucoup de personnes âgées sur le plan économique.

Il ne faut pas les concevoir comme un poids ou un fardeau économique, mais au contraire viser sur leurs atouts et les avantages, les acquis et la force des personnes aînées.

Ce qui nous intéresse c'est l'espérance de vie active des aînés en bonne santé. En 2012, la population québécoise devrait périlcliter à cause du faible taux de natalité. Donc, la procréation aujourd'hui ne revêt plus la même importance que celle que nous avons connue lors de la revanche des berceaux.

Ben Wittenburge, un sociologue a dit que « le capitalisme a été le meilleur contraceptif » dans notre société actuelle. Pour lui, l'épanouissement personnel a supplanté l'épanouissement de la famille. C'est donc la première transition où on assiste à un vieillissement accéléré de la population. C'est dans la tranche des 80 et

plus, où l'augmentation des personnes âgées est la plus spectaculaire, ce n'est pas entre 60 et 70 ans. Un rapport d'une fondation française a prédit que les enfants nés au début du siècle,

surtout les filles, ont une chance sur deux d'être centenaire, à cause des progrès de la médecine.

La deuxième transition est épidémiologique. Dans les pays sous-développés, les maladies qui touchent les gens sont d'abord la malaria, les maladies infectieuses et la sous-nutrition, etc. qui déciment littéralement les populations. Dans les sociétés modernes c'est autre chose. Ce sont les troubles cardiovasculaires, la maladie d'Alzheimer, le Parkinson, etc. Plus la population est vieillissante et plus il nous faudra être vigilant de ce côté-là. Quand on pense que l'espérance de vie est de 50 ans au Togo, ces maladies n'ont pas le temps d'arriver. La transition démographique nous propulse donc dans un monde tout à fait différent.

Le troisième type de transition est la transition économique. Au lendemain de la 2^e guerre mondiale, nous sommes passés par les 30 (années) glorieuses, une période de développement exceptionnel dont nous avons bénéficié. C'est à cette époque que nous avons développé des programmes sociaux dont la sécurité sociale. Ce fut la Révolution tranquille où nous avons développé des infrastructures. Avec le choc pétrolier, nous sommes ensuite entrés en récession. À partir des années 70 nous sommes entrés dans les 30 douloureuses.

Nous assistons présentement à une restructuration de l'économie. Nous ne connaissons plus l'économie telle que nous l'avons connue. La notion de carrière est une notion dépassée. Les jeunes doivent faire preuve de flexibilité, se déplacer, aller travailler en région. Les femmes sont entrées sur le marché du travail. Ça va changer la donne énormément. S'ajoute la question de la polyvalence, le retour aux études. Tout le monde économique est en train de changer comme vous le voyez.

C'est la 3^e transition économique. Le passage à la nouvelle économie. S'ajoute la mondialisation des marchés, avec la déréglementation et les produits asiatiques qui inondent les marchés. On commence d'ailleurs à en souffrir.

Vous avez aussi la transition socioculturelle dans laquelle nous sommes entrés. L'État québécois comme tous les états développés a franchi trois étapes, d'une société traditionnelle essentiellement agricole à une société moderne, soit l'ère industrielle, et à une société post-moderne, c'est-à-dire une société qui a poussé la consommation à sa limite. Le consumérisme a atteint des limites inégalées. Il y a la production de biens vite périmés, que l'on appelle obsolescence. C'est le 3^e niveau de vieillissement...

Nous assistons à une accélération de l'histoire sans précédent. C'est ce qui fait qu'il y a des défis qui sont posés aux sociétés et il nous faut les relever. Je vous ai dit tout à l'heure un mot à propos des alarmistes, un premier récit sur la vieillesse qui nous raconte une histoire triste et une autre qui nous raconte une belle histoire. Je ne suis pas d'accord de décrire un monde noir ou rose, mais je vais quand même vous citer les principales craintes soulevées par les alarmistes.

Est-ce que le vieillissement va entraîner la chute de la croissance économique? Y aura-t-il pénurie de la main d'œuvre? Les personnes âgées servent ainsi souvent de boucs émissaires, nous aurons, disent-ils, des problèmes avec les pensions. Pourquoi attribuer cela aux aînés? Pourquoi ne pas l'attribuer aux jeunes qui ne font pas d'enfant? On parle de la faillite de nos régimes publics de retraite, d'une escalade sans précédent dans les dépenses en santé, d'où une réduction dans les soins autant au niveau quantitatif que qualitatif. La qualité de vie est importante pour nous, les personnes âgées. Bush a dit que ça prend 3,5 travailleurs pour faire vivre un retraité. On fait peur ainsi aux américains. Il a également dit que dans 5 ans ce sera 2 travailleurs pour un retraité. Donc, c'est la faute encore une fois des personnes âgées...

On nous parle aussi du relâchement des liens entre les générations. Quand les jeunes vont s'apercevoir qu'ils payent beaucoup pour les personnes âgées, est-ce qu'il va y avoir une guerre des générations, un conflit, une diminution de la solidarité entre les générations?

Quand il y aura une population composée de vieux, il y aura ralentissement de la productivité, de la compétitivité et de la créativité. On nous parle même de l'avènement d'une gérontocratie, c'est le pouvoir gris, c'est eux qui domineront. En Chine, regardez qui détient le pouvoir, ce sont les 65 et plus. Au Québec, à cause de la chute de la natalité il y a une problématique particulière. Ça pourrait constituer une menace à la survie de la langue française...

Ceux qui ont une vision plus positive, les triomphalistes, voient le vieillissement comme étant une possibilité pour ceux qui vivront en bonne santé de s'engager socialement, d'entreprendre une deuxième carrière, de mettre leur expertise au service de la société. La croissance économique va se maintenir et compensera le déséquilibre à cause des ajustements progressifs qui se feront.

Nous assisterons à un ralentissement de la vie économique dû au ralentissement du rythme devenu trop stressant, trop épuisant. Il y aura développement de nouvelles technologies médicales et non médicales qui vont contribuer à réduire les coûts (même si elles coûtent chers). Le volontariat et l'entraide s'accroîtront. Mettez un frein au bénévolat des personnes âgées et remplacez les par des services professionnels, vous verrez alors combien ça coûterait à l'État. Nous connaissons avec la venue des baby-boomers l'élévation des débats et des réflexions sur les questions sociales. Betty Bretton a dit, c'est lorsqu'on devient un aîné qu'on se pose des questions sur le sens de la vie.

J'aimerais parler de trois grands défis. Le premier est l'enjeu de la santé. Avec le vieillissement de la population on ne doute pas qu'il y aura augmentation sensible des coûts en santé mais on ne peut pas imputer ces coûts uniquement aux personnes âgées.

Les problèmes dans les hôpitaux ne dépendent pas que du vieillissement. Il y a eu des compressions budgétaires, de la mauvaise gestion, des problèmes administratifs, dont les mises à pied d'infirmières compétentes que l'on rappelle maintenant...

L'autre facteur est l'obsession de la santé parfaite. On est obsédé par notre santé. On consulte au moindre petit bobo, il en résulte une hyper-consultation médicale, ce qui contribue à faire gonfler la facture. On dit que la santé coûte cher, mais une personne âgée en santé rend des services à l'État, elle fait du bénévolat, c'est un plus, c'est un actif...

Il y a aussi la compression de la morbidité, c'est-à-dire que la période où les gens entrent en incapacité est écourtée. Quand on vit en bonne santé plus longtemps, la période d'incapacité à la fin de la vie est souvent plus courte...

Les régimes de retraite. Pourquoi parle-t-on de l'épuisement de nos fonds de retraite. Parce qu'on s'attend à devoir verser des prestations plus longtemps et parce qu'il y aura plus de prestataires, parce qu'il y a des incitatifs à quitter le travail plus tôt, ce qui est donc contradictoire. Le nombre de cotisants à l'autre extrémité est à la baisse et parce qu'on travaille moins longtemps, la participation au fonds de retraite est plus courte. S'ajoutent les emplois précaires et le chômage. Tout cela se traduit en cotisations moindres...

Il ne faut pas s'énerver. Il y a des faits atténuants. Les cotisations sont ajustées, c'est ce qui se fait avec la Régie des rentes du Québec, le régime est surveillé de près. L'avenir du régime est assuré jusqu'en 2050. Il y a 55 milliards en caisse. Comme le couple aura travaillé, le couple retirera plus d'argent...

La contribution économique des retraités. Comme consommateurs, les seniors possèdent 50% de l'avoir et dépensent donc beaucoup. De là, ils payent des taxes et des impôts. Les aînés donnent de l'argent aux enfants, aux petits-enfants de leur vivant, ce qui constitue un effet lubrifiant sur les difficultés de la génération montante. Ils épargnent pour ne pas être une charge pour leurs enfants et pour la société.

Contrairement à ce qu'on pense, les personnes âgées sont ni un fardeau, ni un risque. Ce sont des personnes qui contribuent à l'essor social. Ils sont un actif aussi bien sur le plan économique que sur le plan social.

Je vous remercie de votre attention.

Ateliers de l'avant-midi

Nous avons placé ici les textes qui furent soumis aux participants de chacun des ateliers ainsi que le résumé des réponses aux questions présentées par les animateurs. Il est à noter que les thèmes de chacun des cinq ateliers sont reliés aux sujets développés par le professeur Richard Lefrançois.

Atelier # 1

Le progrès et la croissance économique sont-ils menacés?

Nous entendons souvent dire que le vieillissement croissant et rapide de la population québécoise et canadienne va compromettre le progrès social et la croissance économique. Avec l'augmentation accélérée du nombre d'aînés (plus de 50, 60, 70, 80 ans) et la diminution du nombre des plus jeunes, enfants comme adultes, le développement de notre société pourrait en prendre pour son rhume. Collectivement, nous perdrons notre dynamisme, notre volonté d'agir et d'avancer. Nous serions frappés de sclérose sociale, à cause du tsunami social provoqué par l'arrivée massive des baby-boomers à l'âge de la retraite et plus tard au seuil de la vieillesse.

À force de parler de Liberté 55 et d'anticiper la retraite en quittant prématurément le marché du travail, les aînés se percevraient de plus en plus comme disqualifiés et démobilisés. Il ne leur resterait d'autre choix que les loisirs et la consommation, en attendant la maladie ou l'invalidité.

À force d'entendre dire qu'ils sont une charge sur les épaules des générations qui les suivent, les aînés seraient de plus en plus frustrés de tant d'ingratitude et de préjugés « âgistes ».

1. Ressentons-nous ces perceptions et comment les vivons-nous?

- ◆ Les aînés ne perçoivent pas de crainte vis-à-vis la croissance économique. Ils consomment autant maintenant qu'avant leur retraite. Aussi, étant donné qu'ils sont plus instruits que ceux d'antan, leur situation financière est, pour la plupart, supérieure à celle des aînés d'il y a dix ou quinze ans.
- ◆ En ce qui a trait à leurs activités, plusieurs préfèrent les loisirs, les sports, les voyages, etc. Cependant, même si les bénévoles sont difficiles à recruter et à fidéliser, après quelques années "folles", nombreux sont ceux qui s'y trouvent un point d'ancrage et s'y valorisent.

2. Comment pouvons-nous réagir pour contrer ces perceptions sociales? Individuellement? Collectivement? Avec des mots? Avec des actions? Lesquelles?

- ◆ Les aînés ne se croient pas menacés par la société actuelle, ni individuellement ni collectivement. Par contre, tous sont d'accord pour s'unir, soit pour revendiquer des droits sociaux, soit pour faire profiter la génération montante de leurs expériences professionnelles, (exemples : mentorat, tutorats, etc).
 - ◆ De plus, il est important que les aînés se familiarisent avec les nouvelles technologies, ainsi ils ne se sentent pas dépassés par le progrès...enfin, disons qu'ils veulent faire partie de la "parade".
- 3. Qu'attendons-nous de l'État et des gouvernements pour nous appuyer?**
- ◆ En ce qui concerne leurs attentes vis-à-vis les gouvernements provincial et fédéral, ce qui importe c'est qu'on leur rende justice, en reconnaissant leurs droits et leur participation à la vie économique, sociale et culturelle. Pour ce, la solution c'est l'union.
- 4. Qu'attendons-nous des plus jeunes nos enfants et petits-enfants?**
- ◆ Enfin, le souhait de tous est qu'on favorise davantage les rencontres entre les générations et qu'on prépare les gens à une retraite active.

Atelier # 2

Les régimes publics de retraite et leur avenir

Depuis les années 1950 et 1960, les régimes publics de protection du revenu à la retraite se sont développés grâce à l'action des citoyens électeurs auprès de l'État et des politiciens afin de diminuer la pauvreté et de faire de la retraite un droit et une réalité sociale.

Ces régimes publics n'assurent qu'un faible minimum puisqu'en moyenne, ils viennent combler à peine le tiers des revenus d'avant la retraite, laissant ceux et surtout celles qui en bénéficient dans la pauvreté.

Pourtant, plusieurs facteurs semblent menacer l'avenir de ces régimes.

Les gouvernements ne cessent de nous rappeler que leurs marges de manœuvre sont serrées, que les impôts qui financent les programmes de soutien du revenu sont trop lourds, que l'État n'a plus les moyens de se faire Providence.

Les actifs au travail, craignant pour eux-mêmes de n'avoir pas de revenus de retraite le moment venu, jugeraient choquant que leurs aînés aient droit à de tels avantages aux frais des cotisants plus jeunes, actuels et futurs.

- 1. Ces menaces correspondent-elles à la réalité ou à une contre-vérité de propagande démagogique?**

- ◆ Les régimes de retraite publics sont en santé et bien gérés. La RRQ aura 25 milliards en caisse en 2040. Beaucoup d'administrateurs démagogues donnent une vision pessimiste afin de mieux manipuler les aînés.
- 2. Les régimes publics de protection du revenu à la retraite constituent-ils un privilège ou un droit? Devraient-ils être réduits, maintenus, augmentés?**
- ◆ Les régimes publics de protection du revenu à la retraite ne sont pas un privilège mais un droit grassement payé par les travailleurs et les employeurs. À la grande surprise de la majorité des participants, certains associaient rente de retraite et bien-être social. Les pendules furent rapidement mises à l'heure et tous comprirent que le régime de rente résulte d'un placement à long terme et que l'aîné en perçoit les dividendes à l'âge de 60 ans.
- 3. Plus globalement, les revenus de retraite doivent-ils être assurés par une épargne collective, publique et/ou privée, une épargne personnelle ou par une fiscalité solidaire entre les générations?**
- ◆ Aussi, il y a consensus à l'effet que, les revenus de retraite doivent être assurés par une épargne collective, publique et/ou privée. Ainsi, l'obligation de cotiser assure à tous un revenu à l'âge de la retraite. Aussi, tous s'entendent pour affirmer que les placements des caisses de retraite génèrent habituellement un meilleur rendement qu'un placement individuel.
- 4. En tant que citoyens, que devons-nous et que pouvons-nous faire?**
- ◆ Enfin, en tant que citoyen, les aînés doivent être vigilants et réclamer leur dû sur leurs placements.

Atelier # 3

La consommation et le marché des aînés – acteurs économiques

Depuis quelques années, les aînés qui accèdent à la retraite disposent en moyenne de plus de revenus que les générations précédentes de retraités. Ils sont devenus un marché croissant de consommateurs qu'on cherche à séduire et à fidéliser, grâce à des publicités, mais surtout à des services et des produits plus adaptés.

Il suffit de feuilleter ou de regarder et d'écouter les nombreux magazines ou émissions ciblées en direction des 50 ans et plus pour s'en convaincre...et s'en méfier! Après le marché des jeunes et des adolescents, voici venu le temps du « grey market » ou marché gris...

Alors que souvent nous sommes suspectés de représenter des coûts croissants, il ne faudrait pas oublier que nous sommes aussi des clients de plus en plus nombreux et avertis.

- 1. En tant que consommateurs sommes-nous devenus des acteurs économiques?**
 - ◆ En tant que consommateurs, les aînés deviennent des créateurs d'emplois. Ils emploient des gens pour différents types de travaux autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de leur résidence (entretien, déneigement, rénovation, paysagement, etc). De plus, le fait que les retraités soient plus jeunes qu'il y a 15 ans, ils veulent se maintenir en forme autant sur le plan physique que culturel...ils encouragent les industries de plein air, de tourisme, de divertissements, etc. Ils sont nombreux à bord des autobus nolisés!

- 2. Pour éviter d'être manipulés et abusés, devons-nous organiser la défense des droits de consommateurs, en lien avec les générations suivantes?**
 - ◆ Il est certain que les aînés doivent prendre leur place dans ce monde de consommation et qu'ils doivent éviter d'être manipulés. Pour ce, il ne faut pas être crédule et il faut être vigilant. Si un aîné est témoin d'exploitation et/ou d'abus, il a le devoir d'intervenir auprès des organismes de protection du citoyen. Ce n'est pas de la délation mais de l'implication sociale, un devoir envers la communauté. Afin de fuir les fraudeurs, il est prudent de faire affaire avec des entreprises qui ont "pignon sur rue".

- 3. L'affaire Walmart nous a amplement démontré que les bas prix sont souvent rendus possibles grâce à l'exploitation du travail à l'étranger et à la perte d'emplois chez nous : serions-nous en train de scier la branche sur laquelle notre économie est assise?**
 - ◆ L'affaire Wall-Mart a, momentanément, ébranlé les québécois,... mais les prix sont bons...Parlons aussi de l'industrie du textile, on y exploite employés et producteurs...qu'y pouvons-nous? Rien...sauf si nous, en tant qu'aînés, essayons d'inculquer à nos jeunes une conscience sociale collective : "Achetez made in Canada".

Atelier # 4

L'épargne des aînés – acteurs économiques

L'épargne accumulée dans les fonds de pensions privés (régimes complémentaires de retraite) et les REER atteindra 2 000 milliards de dollars en 2010, au moment où les baby-boomers commenceront à atteindre l'âge de 65 ans.

Cette épargne ne dort pas dans les coffres des fiducies et des banques. Elle est d'ores et déjà réinvestie dans les circuits de l'économie; elle est donc un levier majeur de développement économique.

Avec l'arrivée de nouveaux retraités dès à présent et encore plus demain, cette épargne sera retirée en partie et réinvestie dans la consommation par les aînés. Ceux-ci contribuent aussi à la croissance économique par la consommation progressive de leurs épargnes.

Deux ombres importantes au tableau. D'une part cette épargne est insuffisante pour assurer un revenu décent (estimé à 70% des revenus de travail) sur toute la durée de la retraite. D'autre part, cette épargne n'est pas pour tout le monde et de nombreuses zones de pauvreté subsistent, (sans emploi, précaires, assistés sociaux, bas salaires), etc.

1. Loin d'être seulement une charge, les aînés sont et seront de plus en plus des acteurs économiques essentiels grâce à leurs épargnes et aux actifs personnels et collectifs qu'ils ont travaillé à créer et à maintenir. En sommes-nous conscients?

- ◆ Loin d'être seulement une charge, les aînés sont de plus en plus des acteurs économiques essentiels grâce à leurs épargnes et aux actifs personnels et collectifs qu'ils ont travaillé à créer et à maintenir. À cause des "supposés" revenus des aînés, plusieurs croient et profitent de leur aisance financière ... c'est un mythe. Nombreux sont les gens âgés qui vivent pauvrement. Tous n'ont pas eu accès au marché du travail...donc pas de RRQ...pensez surtout aux femmes. De nos jours les aînés les mieux nantis aident leur progéniture, remplacent les services sociaux auprès de leurs parents plus âgés, etc.

2. Mais cela suppose de développer la défense de nos droits d'épargnants : comment faire?

- ◆ Afin de maintenir les aînés autonomes financièrement, il est important que ceux-ci s'impliquent au sein d'organismes qui défendent leurs droits. Il est suggéré que, pour les aînés, le premier 1 000 \$ d'intérêts soit exempt d'impôt, ainsi on favoriserait peut-être l'autonomie financière d'un plus grand nombre d'aînés à faibles revenus.

3. Cela suppose également le développement de solidarités organisées entre les générations, par le biais d'investissements économiques et sociaux de qualité : comment faire et que faire?

- ◆ En tant que citoyen, il serait intéressant de créer un comité multigénération. Un des buts de ce comité serait de conscientiser les jeunes sur la nécessité de se préparer un fonds de pension.

Atelier # 5

Le poids des aînés sur les générations plus jeunes

Avec le vieillissement accéléré de la population, les aînés coûteront de plus en plus cher en termes de revenue de retraite, de soins de santé et de programmes d'intégration sociale. En même temps, ils seront de plus en plus nombreux et organisés, décidés à se faire respecter et entendre.

L'ensemble de ces coûts financiers devra être assumé par l'ensemble de la société et prélevé sur la richesse accumulée et produite par les générations plus jeunes, par le biais des impôts ou de diverses formes d'épargne personnelle et collective. Au plan social, la

charge devra être aussi assumée par les générations suivantes, par le biais de programmes publics ou de supports communautaires et familiaux (bénévoles et aidant « naturels »).

Soit cette charge financière et sociale sera acceptée par solidarité entre les générations, les plus jeunes se rappelant les efforts des plus âgées pour leur aménager une société plus développée et plus juste, soit elle sera réduite au minimum, par rupture du contrat social entre les générations.

1. Les coûts vont-ils dépasser nos moyens collectifs?

- ◆ Non, les coûts dépasseront probablement pas les moyens collectifs, il serait souhaitable qu'une étude soit faite afin d'établir le coût réel des dépenses de l'état au prorata des générations. On dit souvent que les jeunes payent pour les aînés, mais on oublie que ces derniers ont prévu, pour leurs vieux jours, un système de rentes collectives et qu'ils subventionnent encore (taxes et impôts) des services gouvernementaux qui ne profitent qu'aux générations montantes, tel les écoles, les garderies, les aires de jeux, etc.

2. Les aînés deviendront-ils les boucs émissaires, responsables et coupables de toutes les charges sociales?

- ◆ La société actuelle est individualiste. Tout le démontre... les voisins ne se parlent plus, les terrains sont ceinturés de clôtures, les services les plus minimes sont rémunérés. Il est dangereux que, dans un système où tout s'évalue en signe de \$, où les difficultés financières se multiplient – soit à cause de la mondialisation, du chômage et/ou de la gourmandise financière des individus – les aînés deviennent des boucs émissaires.

3. Devons-nous craindre des manipulations de l'opinion publique aux dépens des aînés, actuels et futurs? Faut-il craindre une guerre des âges? Après les dégâts du racisme et du sexisme, ceux de l'âgisme?

- ◆ Afin d'éviter des manipulations démagogiques de l'opinion publique par quelque source que ce soit, il est primordial que les aînés se regroupent et fassent que leur implication sociale passée et présente soit connue et reconnue. Nombreux sont les jeunes parents qui apprécient grand-mère et grand-père.

4. En tant que citoyens, que devons-nous et que pouvons-nous faire?

- ◆ Dans certains milieux économiquement pauvres, il est préférable que les aînés n'étaient pas leurs revenus de rentes car, il y a actuellement une ère de dénonciation pour les régimes de retraite. La société est mesquine...

5. Commentaires

- ◆ Enfin, les participants à l'atelier souhaitent que les aînés aient plus de visibilité, que leur contribution économique et sociale soit médiatisée. Ainsi les aînés ne seraient plus perçus comme une charge financière mais comme une ressource financière. Il serait donc plus facile d'établir des ponts avec les générations plus jeunes.

TABLE RONDE

**Marguerite Blais et Georges Lalande, invités
Jean Carette, animateur**

Extraits des exposés

Ce matin nous avons évoqué les enjeux économiques, cet après-midi nous évoquerons les enjeux sociaux avec madame Marguerite Blais, présidente du Conseil de la famille et de l'enfance et avec monsieur Georges Lalande, président du Conseil des aînés du Québec.

(Jean Carette)

Question 1 : Les politiques publiques du vieillissement et de la vieillesse

Jean Carette :

On a l'impression qu'il y a des choses qui sont écrites et des choses qui sont dites et que vos partenaires sont un peu durs d'oreille. Il y a 40 ans, on disait que le maintien à domicile correspondait au souhait de tout le monde et, pourtant, ce qui se développe aujourd'hui est une politique d'urgence, une politique médicalisée. En dépit des milliards ajoutés dans le système, le maintien à domicile ne semble pas entrer dans la culture des partis politiques.

Georges Lalande :

Il y a eu l'an dernier le Forum des générations à travers le Québec, à la suite duquel le gouvernement a fait un autre groupe de travail sur la question des aînés, lequel devrait déposer son rapport à la fin de mai 2005. Il y a donc de la part de ce gouvernement une volonté de s'occuper des aînés en plus d'avoir maintenant un ministère responsable de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

La réponse, les aînés sont en train de la donner et on jugera si les fruits rencontrent la promesse des fleurs.

Marguerite Blais :

Il n'y a pas si longtemps, les aînés relevaient du ministère de la santé. Ce n'est pas parce qu'on vieillit qu'on est malade. Le vieillissement est mondial. Notre problème est que la population du Québec vieillit plus rapidement que celles des autres pays.... C'est le Japon qui occupe le premier rang et le Québec le deuxième pour ce qui est du vieillissement de sa population. Nous n'avons même pas un indice de natalité nécessaire pour assurer le renouvellement de notre population.....

Où allons-nous trouver l'argent? Depuis 2 ans on a ajouté 2.9 milliards au programme de santé et il en faut encore. Il faut collectivement trouver une solution à cause du pourcentage astronomique que ces services grugent dans les revenus du Québec.

Faudra-t-il que les travailleurs produisent davantage de façon à augmenter les entrées d'argent afin d'absorber les coûts de ces services?

C'est une décision qui doit être prise et assumée collectivement. Ça fait longtemps que nos politiciens savent que la population vieillit, mais on n'a pas encore de solutions... Ce n'est pas facile...

Jean Carette :

20,9 milliards pour la santé! Ce pourrait-il que ce soit surtout pour la maladie et non pour le maintien à domicile?...

Georges Lalande :

Nous nous dirigeons vers une glissade qui est celle de la santé. On pourrait en parler longtemps, mais notre ministre est responsable des aînés. Les aînés, c'est plus que la santé. Dans la charte des droits, on veut protéger les personnes handicapées et les aînés, mais sur 2,5 millions de québécois qui ont 50 ans et plus c'est à peine 10% qui sont fragilisés. Disons 250 000 personnes. On pourrait en parler ad nauseam de ces 250 000 personnes, mais que faire avec les autres 2,5 millions d'aînés?

L'essentiel, c'est comment mettons-nous ces 2.5 millions de québécois davantage à contribution pour le développement du Québec?... Le danger est d'assimiler les personnes âgées, à la santé, l'incapacité, le handicap, etc. Si notre société pense ainsi, d'autres sociétés pensent mieux que cela. Il faut donc s'inspirer d'autres modèles.

Marguerite Blais :

Le mot vieillissement est devenu une connotation péjorative que l'on devrait tous travailler ensemble à éliminer. Nos postes de télévision nous renvoient l'image de la jeunesse. Nos revues nous donnent l'image de petites jeunes et en plus on trafique les photos.... On est en meilleure santé. Nos aînés sont un peu moins pauvres qu'ils l'étaient, plus instruits et certains prennent leur retraite pour commencer une autre carrière. On vit plus longtemps, plus de générations se côtoient ainsi, la société s'enrichit.

Les aînés contribuent à l'économie.... en achetant des automobiles, en voyageant, en achetant des vêtements, des produits beauté, etc.

Aussi, les aînés maintiennent les valeurs familiales....la solidarité familiale. Il faut travailler à développer le rôle intergénérationnel. C'est une richesse insoupçonnée. Il faut transmettre nos valeurs et tout ce que nos pères et mères nous ont appris... faire une transmission ascendante.... Je pense aux "Maisons des grands-parents" où viennent les jeunes pour y apprendre à faire de la menuiserie, du tricot, etc.... on échange. Certains enfants qui ont des difficultés y trouvent une écoute, c'est extraordinaire ces "Maisons de grands-parents".

Pour répondre à la question de monsieur Carette, oui il y a beaucoup d'argent qui va aux soins de santé et peu à la prévention.....

Georges Lalande :

C'est beau la prévention, mais pourquoi y en a-t-il si peu? Serait-ce dû au vieillissement qui est un processus qui est continu, depuis la naissance? On a tous des

aînés ou des cadets. Mais pourquoi on n'arrive pas à prédire comment on va prévenir le vieillissement?.....

Le vieillissement est un changement de métabolisme. On a des forces qu'on va acquérir, mais aussi des faiblesses qui viennent avec le vieillissement.

Mais les forces qu'on va acquérir ce ne sont pas les forces valorisées par notre société. Le mouvement, l'instantanéité, la performance, la jeunesse, c'est ce qu'on valorise. Que fait-on de la sagesse, de l'expérience, du savoir, etc. Ce ne sont pas des choses valorisées dans notre société.....

Dans la tournée que nous venons de faire, il est une grande réalité exprimée par les aînés et la génération montante, c'est qu'on vieillit comme on a vécu. Si on a été engagé toute sa vie, fait du bénévolat, s'est ouvert aux autres, on continuera à le faire. Si on a été intelligent, bon et actif, on continuera à l'être lorsqu'on sera plus vieux.

Si en revanche, c'était le 9 à 5 qui nous intéressait, d'être enfermé chez soi, de s'occuper de rien, d'être le moins entreprenant possible et le moins ouvert envers les autres, on va continuer comme ça à la retraite. Quand on a mal fonctionné toute sa vie, on va continuer de la même façon.

C'est important de saisir cela. Certains vont se préparer avec minutie, ils ont un plan de retraite, des activités, un cercle d'amis, etc. ... alors que d'autres ne se préoccupent jamais de la réalité de la retraite, à cause d'une certaine désinvolture. Tout cela mis ensemble fait qu'on ne se prépare pas. Il y a absence de prévention. C'est là qu'il faut commencer à réfléchir.

Pourquoi cette absence de prévention?...

Marguerite Blais :

Je suis d'accord avec le président du Conseil des aînés à l'égard de la prévention. On fait la recommandation que la retraite est une responsabilité individuelle. Pourquoi on vit de plus en plus en bonne santé? C'est parce qu'on a commencé à mieux s'alimenter, parce qu'on a parlé dans les médias de l'importance de faire de l'exercice pour ne pas perdre son autonomie.

Quand j'ai parlé de prévention, c'est aussi la prévention dans les transports en commun, dans l'adaptation des logements... La prévention, c'est dans toutes les sphères d'activités que ça doit s'appliquer...

Monsieur Lalande a raison quand il dit que personne n'aime vieillir. I n'y a personne qui aime se regarder dans le miroir le matin avec une ride de plus. N'est-il pas mieux de vieillir en meilleure santé? Nous avons des forces insoupçonnées.

Moi, je suis retournée aux études universitaires à 45 ans. Je trouve cela tellement fantastique... Il n'y a pas d'âge pour se lancer. C'est en posant de tels gestes que nous allons mettre un frein au tabou du vieillissement... Dans la conciliation travail - famille, il va falloir dire aux entrepreneurs et aux patrons qu'ils ont la responsabilité de conserver les plus âgés et de ne pas seulement embaucher les jeunes.

Question 2 : Les relations entre les âges

Jean Carette :

On a tous vu la compagne de Gilles Carle, Chloé Ste-Marie, obligée pour continuer son métier, de convoquer ses amis et faire un dîner bénéfice pour aller chercher de quoi permettre le maintien à domicile élémentaire de Gilles Carle, frappé d'une maladie invalidante. Elle a ramassé 200,000 \$ en une seule soirée. Ça prouve qu'il y a un problème par rapport à ça...

Georges Lalande :

Depuis 60 ans on a fait beaucoup de changements historiques et avons introduit l'État providence. Les gouvernements se sont tous fait élire là-dessus, plus ils en promettaient, plus ils ont été élus et plus il fallait en remettre pour rester ou prendre le pouvoir..... L'État a donc décidé de revenir en arrière et d'appliquer le déficit zéro parce que ça nous coûte trop cher. On a développé des attitudes d'État providence. On est peut-être allé trop loin et il faudrait peut-être revenir en arrière... Il faut apprendre à changer. Pour vivre plus longtemps il faut se prendre en main, mais comment le faire?

Prenons l'exemple de l'intergénérationnel, comment doit-on l'opérer? Comment transférer la connaissance vers les plus jeunes? Dans les écoles ce n'est pas prévu. Où sont les carrefours organisés à cet effet? Le transfert doit se faire d'égal à égal, pas seulement donner. Souvent le transfert intergénérationnel saute la génération du milieu, elle va du grand-père au petit-fils. Un grand-père disait à son petit-fils, le courriel et toutes ces choses-là m'embarrassent, peux-tu m'aider à comprendre? Oui, oui, dit le petit-fils, mais toi, que peux-tu me donner? Moi, dit le grand-père, je vais te montrer à écrire en français.

Tous ces échanges doivent se faire et ils doivent se faire au milieu municipal...

Si on en mettait moins sur le curatif pour développer davantage la prévention et la formation, ce serait au total le même budget, mais avec de meilleurs rendements et peut-être même des économies d'échelle et plus de bonheur pour les usagers.

Marguerite Blais :

Il y aurait présentement 1 million d'aidants naturels au Québec. Il y a deux aidants sur trois qui font moins de 5 heures semaine, mais il y a 60 000 aidants qui font plus de 20 heures par semaine; 21% des aidants sont des femmes et 14% des hommes; il y a 3 femmes contre 2 hommes. Tous les groupes d'âge participent. Ceux qui participent le plus ce sont les 35-64 ans que l'on appelle la génération sandwich, c'est-à-dire les personnes qui travaillent à plein temps, qui ont un enfant à la maison et qui s'occupent d'une personne en perte d'autonomie.

Quand on a écrit « Le vieillissement et la santé fragile », on s'est demandé si la famille était prête à faire face aux besoins de la personne en perte d'autonomie et, est-ce que la société n'attendait pas trop des familles? Jusqu'où le gouvernement peut-il demander aux familles? Est-ce que la famille doit prodiguer des soins de santé?

J'ai un exemple chez moi. Mon père a 84 ans et est en perte d'autonomie, mon frère c'est un Chloé Ste-Marie. Il habite avec mon père. Il n'en peut plus.... Mon frère est inquiet parce que parfois, il trouve mon père qui est tombé par terre..... On est obligé de faire une évaluation pour l'héberger dans un CHSLD. Il ne veut pas nécessairement y aller, car ça fait 58 ans qu'il demeure dans la même maison. Pensez-vous qu'on a le goût de le laisser partir dans un centre d'accueil?.... Les gens nous disent qu'ils sont très contents de pouvoir soutenir leurs parents en perte d'autonomie. Encore faut-il que la relation soit extraordinaire, parce qu'on ne peut pas imposer des solidarités familiales.

Le gouvernement ne peut pas imposer à des familles, à des enfants de s'occuper de leurs parents s'ils ne se sont jamais aimés, s'ils ne se sont jamais entendus. Pour mon frère et moi c'est facile de s'occuper de papa, on l'adore. On veut l'aider le plus possible, mais si papa n'avait pas été fin avec nous autres, on n'aurait pas eu le goût de s'occuper de lui.

Je sais qu'actuellement, le ministre Couillard travaille beaucoup au niveau de la santé et des services sociaux. On a augmenté le budget pour les aidants proches. Il travaille à harmoniser les relations d'aide. Il y aura un agent de communication dans les CLSC. Ainsi on évitera la multiplication des communications entre les services et la famille souténante.

De plus, il y a un crédit qui vient d'être accordé, jusqu'à 1 000\$, pour les aidants proches, mais il va falloir qu'il y ait plus que cela. Il va falloir qu'il y ait des temps de répit, du soutien psychologique. Il va falloir qu'on concilie travail – famille... qu'on permette aux personnes qui prodiguent des soins aux personnes en perte d'autonomie de prendre du temps sur les lieux de travail. Je pense qu'il va falloir trouver des solutions. On ne peut pas permettre qu'une personne en santé, qui s'occupe d'une personne malade, le devienne elle-même parce qu'elle a trop de responsabilités sur les épaules.

Georges Lalande :

La question que vous me posiez est « pourquoi faut-il accepter la réalité de son âge »? Cela n'est pas toujours facile à accepter. On a des diminutions de capacité physique et d'entrepreneuriat, mais il en résulte un enrichissement sur le plan de la connaissance, de l'expérience et du savoir.

Il faut aussi avoir une ouverture aux autres âges ce qui ne vient pas facilement. Comprendre l'inquiétude et le stress des jeunes qui essaient de trouver leur voie, qui sont pris dans l'emploi et dans la mondialisation. Il faut les écouter et essayer de comprendre...

Comment sommes-nous capable de tisser des liens intergénérationnels, au-delà de dire, il faut qu'il y en ait. Comment? C'est sur le comment que se situe la grande réalité de l'intergénérationnel. Le mentorat, l'information mutuelle sur le travail. Au Québec, le développement de 250 à 300 PME n'aurait jamais démarré s'il n'y avait pas eu les mentors. Il faut le faire à partir de la municipalité, réunir les jeunes et les plus vieux qui connaissent chacun leurs réalités et ils vont s'apercevoir que ce n'est pas exclusif mais plutôt complémentaire l'un par rapport à l'autre. La recherche

requis est de trouver la façon de faire pour arriver à une société plus unie et plus intégrée.

Question 3 : Les aînés, citoyens à part ou citoyen à part entière

Jean Carette :

Les gens sont plus instruits, plus en santé et prêts à faire des choses. Ils veulent garder leur utilité dans la société. J'ai préparé à la retraite des milliers de gens durant 40 ans. Ce qui les traumatisait ce n'était pas de ne plus travailler mais plutôt d'avoir l'impression de ne plus être utile. La question que je pose est comment faire pour que les aînés aient un pouvoir plus fort que celui qu'ils ont présentement?

Marguerite Blais :

Vous vous demandez si on a le pouvoir. On l'a. La difficulté que nous avons est comment faire pour laisser de la place aux plus jeunes? Parce qu'on sera tellement fort qu'on aura un poids politique. On pourra influencer par nos votes. On va exiger des choses, mais il va falloir en laisser pour les plus jeunes. Le Conseil de la famille et de l'enfance est très soucieux de cette équité intergénérationnelle et de l'importance à accorder aux générations montantes.

Les jeunes ne s'intéressent pas beaucoup à la vie politique. Chez les femmes, il y en a 24 % qui sont des conseillères municipales, 11,3 % qui sont des mairesses. Donc, les femmes s'intéressent davantage aux questions familiales. Comment faire pour intéresser les jeunes aux questions de démocratie? Pourtant c'est le concept social le plus important. C'est celui qui détermine le régime dans lequel on va vivre. Je pense qu'on va devoir y intéresser nos jeunes.

Monsieur le président du Conseil des aînés, vous avez parlé de la Fondation de l'Entrepreneurship, c'est important... parce que, parmi les retraités, il y a des entrepreneurs, des comptables, des retraités des institutions financières, etc. C'est du bénévolat, cette transmission des connaissances. Vous voyez, que vous, les aînés, avez du pouvoir et que vous pouvez l'exercer! En 1985, quand les aînés se sont rebellés... est-ce que les politiciens ont reculé?... Ils ont reculé, donc vous voyez que les aînés ont du pouvoir.

Georges Lalande :

J'ai été député. Je suis d'accord avec Lise Payette que le « Pouvoir connaît pas ». La première chose qu'on apprend en politique, c'est qu'on n'en a pas beaucoup de pouvoir. On en mesure vite la limite. C'est des caucus, des groupes, la solidarité ministérielle. Vous ne faites pas la moitié du quart de ce que vous vouliez faire. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire et c'est l'exercice du pouvoir dans notre démocratie. C'est le pouvoir de l'influence qui est le plus important.

Quand j'ai dit à mes frères que j'étais rendu au Conseil des aînés, ils m'ont dit, es-tu aussi fatigué que cela?... Pour mon gendre, un Français qui réside avec ma fille à Limoges, quand je lui ai dit cela il m'a dit...mais, Monsieur, vous prenez du gallon.

Pourquoi, parce que dans leur société, un aîné ça veut dire quelque chose. Dans la génération montante, on arrive au sommet qui est en haut, c'est la sagesse... c'est la sagesse, on valorise l'aîné. Mais chez nous, dans une société de productivité et de compétition, on n'a pas appris cela,

mais l'État a un rôle important à jouer, c'est la reconnaissance de la contribution sociale et économique des aînés...

Il faudrait redresser cette image négative pour enrayer les stéréotypes, les préjugés qui entourent le vieillissement. Il faut une campagne importante de repositionnement pour que ce soit réaliste et positif... La mise en place d'outils facilitant le développement du mentorat. Tout est orienté vers les sports et les loisirs, vers les jeunes, vers la performance, vers le sport d'élite. Mais le sport et le loisir il n'y a pas que cela. Si on est sérieux, le sport et le loisir permettent de vivre plus vieux en santé...

Dans la tournée du Québec que je viens de faire auprès des aînés, ce n'est pas le mur des lamentations que j'ai entendu. Non, c'est de se donner une vision du vieillissement. Notre société est changée. Est-ce qu'on peut permettre de bien dégager les priorités.

Marguerite Blais :

Je pense qu'il faut avoir une vision de la famille. Le vieillissement n'est pas dissocié de la famille, car la famille c'est un tout. Il y en avait des modèles auparavant. On les respectait nos personnes âgées. J'ai comme l'impression que dans notre société moderne, avec la mondialisation, la recherche de la performance, les entreprises sont là pour faire des profits. Ils ne sont pas là pour s'occuper des relations humaines. Une politique travail-famille est une politique qui force la réflexion. Il y a présentement 160 municipalités qui ont adopté des politiques familles. Il y en a 250 qui sont à l'étude. Ça veut dire qu'une municipalité qui veut se doter d'une politique famille, commence à regarder ses résidants autrement.... Chaque ville et village a ses particularités et ses besoins, de sorte qu'une politique familiale doit être faite avec les citoyens afin de changer les choses dans les endroits où on habite. À Laval, il y a des particularités et je sais qu'on s'occupe beaucoup de la question...

Il faut pas seulement penser au vieillissement, il faut aussi penser au taux de natalité, il faut que la population se renouvelle, c'est très, très, très important aussi d'y penser. Une société sans enfant est une société qui se meurt.

Georges Lalande :

C'est vrai que la dénatalité est en train de nous gruger de toutes les façons. Ce sont les valeurs de notre société qu'il faut revoir. Commençons donc par valoriser les femmes à la maison qui élèvent les enfants...

La famille est le noyau auquel je crois profondément. J'ai été valorisé dans une famille aimante de part et d'autre et les aînés en font partie. Ça me suggère l'image suivante...

Pensez à un arbre vert, un arbre vivant. Un arbre avec des bourgeons, des feuilles, ça c'est la jeunesse avec sa spontanéité, c'est aussi le tronc que l'on voit, c'est-à-dire la population au travail. Un arbre, c'est aussi les racines qui sont là depuis 30, 40, 60 ans. Ce sont les racines qui tiennent l'arbre debout, qui nourrissent l'arbre dans les moments de sécheresse. Elaguer les racines c'est tuer l'arbre. Ce sont les trois ensemble qui font cet organisme-là, ce sont les trois intégrés. Les gens des vieux pays qui venaient dans un pays nouveau, qu'est-ce qu'ils apportaient dans leurs bagages ? Une touffe de racines, pour planter l'arbre...C'est ça l'importance des aînés et si l'arbre se tient debout c'est à cause d'eux.

Voilà mon image !

Ateliers de l'après-midi

Les ateliers qui se sont tenus au cours de l'après-midi furent de courte durée. Le temps alloué aux échanges et aux discussions étant limité, nous remarquons que, dans la plupart des ateliers, les participants ont plutôt reçu de l'information sur les ressources disponibles pour les aînés.

Plusieurs responsables des organismes d'entraide ont décrit leur mission et les objectifs qu'ils poursuivent auprès des aînés.

Aussi, plutôt que de relever les notes prises dans ces ateliers, il nous a paru plus pertinent de demander aux responsables de quelques ateliers de rédiger un résumé de leur présentation.

Louise Spénard, secrétaire au CA de la Table de Concertation des Aînés de Laval

Atelier # 1

Les aînés au service des plus jeunes

Un canevas de travail, préparé par l'animatrice de l'atelier Mme Yolande Provencher, a été remis à chaque participant afin d'amorcer l'échange. Un tour de table a été fait où chaque participant a pu exprimer son vécu, ses attentes et ainsi permettre aux modérateurs de mieux cerner le groupe.

Des membres du conseil d'administration de la « Maison des grands-parents de Laval » ont parlé de l'historique de l'organisme et de sa Mission. Les participants ont été informés, que lors de la soirée Hommage aux bénévoles en avril dernier, l'organisme été désigné par Ville de Laval « Organisme de l'année 2005 » ; les gens présents ont pu admirer la superbe aquarelle reçue à cette occasion. Des brochures, cahiers, dépliants, photos et communiqués de presse ont été mis à la disposition des participants afin de leur permettre de prendre connaissance des réalisations de l'organisme.

Mme Monique Sourdif invite les aînés à briser le ghetto des générations. Déjà plusieurs aînés s'impliquent auprès des écoliers et des adolescents. Ces rencontres favorisent la solidarité, la transmission des valeurs sociales, morales et culturelles et permettent de briser la solitude vécue par les deux groupes. Il faut savoir s'investir pour découvrir la gratification qu'on en retire. Ce qui est important pour nous tous, ce n'est pas d'ajouter des années à notre vie mais d'ajouter de la vie à nos années.

Certains participants ont mentionné que leur première préoccupation s'adressait à leurs petits enfants. Une autre disait ne pas vouloir dépendre de ses enfants. Elle vise à établir un réseau de gens de son âge avec les mêmes affinités pour qu'ensemble elles puissent s'échanger des services, alors que leurs enfants ont déjà leurs propres préoccupations reliées à leur âge. Un autre intervenant nous fit part ne pas aimer que l'on dise « Les aînés au service des plus jeunes » Les aînés doivent collaborer et/ou participer avec les plus jeunes mais ne pas devoir être au service de...

Mme Sourdif termine en livrant aux participants une phrase de la lieutenant-gouverneur Lise Thibault : « Quand nos mains et nos cœurs sont occupés, l'esprit est moins préoccupé »... à vous de le découvrir...

Observation :

- ◆ Le peu de temps ;
- ◆ Un nombre de participant plus petit aurait permis un échange plus poussé et plus approfondi.

Atelier # 2

Les aînés au service des plus démunis

Mesdames Rita Lafond et Andrée Paquet sont responsables du Relais communautaire Pont-Viau. Elles ont exposé aux participants leur rôle auprès des aînés de leur secteur.

Une transition démographique importante se manifeste dans ce secteur de Laval, il y a une hausse de la natalité et une hausse de mortalité. On constate aussi que la population vieillissante du quartier éprouve des difficultés économiques.

Malgré les difficultés économiques, le manque d'activités et le relâchement des liens de solidarité avec la génération plus jeune, l'enjeu le plus important pour les aînés de ce secteur est la santé. On souhaite donc que les coûts reliés à la santé soient réduits.

De plus, on dit que, pour les jeunes, les irritants ne sont pas nécessairement les personnes âgées mais l'économie au noir et les politiques gouvernementales qui ne tiennent pas compte des intérêts des démunis.

Enfin, on souhaite :

que les lois s'ajustent aux nouvelles réalités des gens âgés afin d'augmenter leur revenu et réduire les impôts et les taxes;
qu'on considère à sa juste mesure l'apport social des aînés (gardiennage, bénévolat, etc.)

Atelier / 3

Les aînés au service de leurs droits.

Voici quelques points saillants de notre action et certaines réflexions:

- Démarches de sensibilisation des membres et de la population de Laval au problème de sous financement de la santé à Laval et représentations auprès des autorités politiques et administratives.
- Remise d'une pétition de plus de 3 500 signatures réclamant un service d'hémodynamie à Laval. Appui de plus d'une dizaine d'associations de Laval, du maire Gilles Vaillancourt, de la Conférence régionale des Élus, du Conseil municipal de Ville de Laval, de l'ASSSL et du CSSSL.
- Subvention de 15 000\$ pour la mise en place de comités de résidents dans les résidences privées avec services.
- Huit conférences organisées sur des sujets divers se rapportant à la défense des droits.
- Journal l'Autre parole publié 3 fois par année, tiré à plus de 800 copies.
- Quantité incroyable d'associations oeuvrant dans et pour le milieu des aînés. Essentiel que des mécanismes soient mis en place pour favoriser le regroupement des associations poursuivant des objectifs similaires.
- Rôle de la Table régionale de concertation des aînés comme catalyseur dans ce domaine.
- Droits à l'information objective. Déformer les faits de façon partisane et vénale est une grave atteinte à notre liberté de penser et surtout de juger. Avons droit à de l'information objective.
- Manque d'implication de la majorité des retraités amenant une sollicitation excessive des personnes engagées que l'on voit partout. Syndrome TLM (Toujours les mêmes).
- Vieillesse des personnes prises dans cet engrenage.
- Beaucoup de septuagénaires en perte de vitesse et d'énergie qui s'inquiètent pour une relève qui tarde à se pointer à l'horizon!
- Avenir des associations de défense de droits

Le nombre d'institutions affectant notre vie augmentant sans cesse, nombre de ces institutions (gouvernements, syndicats, patronat, corporations, associations religieuses et communautaires, etc.) sont entre les mains de personnes plus intéressées, peut-être de façon inconsciente, à la préservation de leurs acquis qu'à la satisfaction des besoins pour lesquels ces instruments ont été créés. C'est ce qu'on peut appeler des « détournements de mission ». Aussi, la vigilance s'impose pour chacun de nous. Il faut être présents comme citoyens et ne plus accepter d'être manipulés et bêtement pris en charge, sans droit de regard, par les instances politiques, administratives, syndicales, corporatives ou religieuses.

Le citoyen doit avoir droit au chapitre et prendre ses responsabilités lors des élections et nominations aux diverses administrations, se tenir informé sur les décisions qui peuvent l'affecter et suivre de façon la plus objective possible les différents débats ayant cours dans notre société.

Le citoyen doit exiger de tous et surtout de lui-même, une grande rigueur intellectuelle afin de se débarrasser des mythes et des préjugés qui viennent trop souvent obscurcir et fausser nos débats.

Il faut aussi faire la promotion de l'engagement social pour contrer la culture de l'indifférence. Ceci pourrait se faire par des campagnes de sensibilisation dans le genre de ce qu'on a vu à la télévision pour l'alcool au volant. Il est grand temps de se reprendre en main et de s'occuper de nos affaires et ne plus compter sur les autres ou sur le gouvernement pour être pris en charge.

Devenons des citoyens à part entière.

Laurent Guay président de l'AQDR Laval

Atelier # 4

Les aînés au service de leurs besoins

MONSIEUR JEAN-JACQUES BÉRARD BROsse LE PORTRAIT DE LA COOPÉRATIVE DE SOUTIEN À DOMICILE DONT IL EST LE PRÉSIDENT. LA COOPÉRATIVE DE SOUTIEN À DOMICILE A MAINTENANT 10 ANS ET DESSERT 2 000 PERSONNES. À LA COOPÉRATIVE ON DONNE PRIORITÉ AUX GENS ÂGÉS, AUX HANDICAPÉS PERMANENTS OU TEMPORAIRES.

L'entreprise d'économie familiale compte 100 employés (entretien ménager et travaux lourds). Afin de recruter des travailleurs de qualité, la Coopérative est rigoureuse sur les critères de sélection de la main-d'œuvre. Ainsi, les aînés ayant recours aux services de la Coopérative sont en sécurité tant pour la qualité du travail effectué que pour leur sécurité personnelle.

Les services ne sont pas gratuits mais adaptés à la capacité de payer de la personne âgée, c'est-à-dire que l'aîné est facturé selon son revenu et non sur ses économies. En somme, en ayant recours à la Coopérative de soutien à domicile, l'aîné s'assure qualité, fiabilité, sécurité en plus de créer des emplois et de favoriser l'économie "au grand jour".

Voici une liste de plusieurs programmes gouvernementaux susceptibles d'aider les aînés :

- ◆ Programme de crédit d'impôt de 23 % pour le maintien à domicile des aînés de 70 ans et plus.
- ◆ Programme d'exonération financière au soutien à domicile (PEFSAD). Le membre paie les services selon son revenu personnel ou selon les revenus du couple.
- ◆ Programme LAAA (Logements adaptés pour aînés autonomes) 65 ans + à faible revenu.
- ◆ Programme Accès Logis Québec.
- ◆ Programme municipal de rénovation aux propriétés situées dans les plus vieux quartiers.

Atelier # 5

Les aînés se prennent en main

Résumé de la présentation faite par Gilles Fournier, président de DIRA-Laval.

L'expression DIRA réfère à un acronyme qui veut dire Dépister, Informer, Référer et Accompagner. DIRA-Laval est né en 2002, lorsque Gilles Fournier, alors président de l'AQDR, a constaté que la défense personnelle des aînés devait être assumée par une association totalement distincte, pour des raisons fiscales et pour des raisons d'objectifs et de finalité du mouvement DIRA.

Le lancement de DIRA fut rendu possible grâce à la Table régionale de concertation des aînés de Laval, la ville de Laval, la RRSSSL et le CRD-L, lesquels nous fournirent les lettres d'appui nécessaires à l'obtention en 2003 d'une première subvention. Entre-temps, le financement de DIRA fut assumé personnellement par Gilles Fournier et tout le travail clérical bénévolement pris en charge par son épouse.

Depuis ce temps, une équipe de bénévoles, une coordonnatrice, Liliane Lecompte, et une secrétaire employée à temps partiel ont permis de traiter quelques 300 cas d'abus envers les personnes de 50 ans et plus.

DIRA travaille en étroite relation avec plus de 40 organismes publics et parapublics ou spécialistes, dont les CLSC, le Curateur public, la Police communautaire, etc.

La clé de notre succès réside dans la philosophie même du mouvement qui vise à ce que les « aînés se prennent en main au lieu d'être pris en charge ». De plus, les aînés qui ont besoin d'aide sont reçus par des aînés, qui parlent le langage de ce groupe d'âge, qui peuvent échanger en connaissance de cause sur les problèmes des aînés, qui mettent au service de leurs semblables leurs connaissances et leur désir de leur venir en aide. Il en résulte une équipe légère, dévouée, apte à répondre rapidement aux demandes des victimes d'abus et de négligence.

Nous espérons que ce témoignage servira d'exemple et de preuve que les aînés peuvent se prendre en main.

Qu'en pensez-vous?

Gilles Fournier, président de DIRA-Laval

1. Dans l'état actuel des finances publiques, est-ce que les aînés pourraient partager certaines tâches ou services sociaux?

Les aînés sont les mieux placés pour faire du bénévolat auprès des aînés car il est plus facile d'établir des liens de confiance entre gens d'une même génération qui ont aussi du vécu.

De plus, il arrive souvent que les aînés soient victimes et abusés financièrement par les membres de leur famille. Pour toutes ces raisons, il est évident que DIRA a, par sa philosophie, sa raison d'être.

Il est évident également que l'annonce du Barreau d'aider DIRA dans sa mission ne peut que bonifier leurs interventions auprès des aînés.

2. Dans quels autres domaines, les aînés devraient-ils se prendre en main, sans pour autant dégager l'État de ses responsabilités?

Dans les coopératives d'habitation, il y aurait place pour que les résidants se prennent en main en partageant davantage les tâches administratives dans l'harmonie.

Dans l'élaboration et l'application des politiques des trois paliers de gouvernement, il y aurait lieu que les aînés se prennent collectivement en main et exercent plus de vigilance. Nous sommes trop complaisants. Heureusement que la venue des baby-boomers forcera l'État à plus de transparence, car ces nouveaux retraités s'annoncent pour être beaucoup plus exigeants.



CURRICULUM VITAE

JEAN CARETTE

Auteur de « Droit d'aïnesse » et de « L'Âge dort »

Né en Algérie en 1941, Jean Carette obtient un doctorat en sociologie de l'UQAM en 1986, après avoir complété des études en Lettres et Philosophie, en Études Latines et Grecques à l'Université Sorbonne de Paris. Il fut chargé de cours en Travail social ainsi qu'à la Faculté d'éducation permanente des Universités de Montréal, de Laval, de Moncton, de Hull et de Trois-Rivières en gérontologie. Il fut même co-fondateur en 1970 et Directeur de 1974 à 1976 de la revue française « Gérontologie ».

Jean Carette a publié quelque 21 monographies, essais, recherches, etc., plusieurs centaines d'articles et communications. Il a conçu près d'une quarantaine de documents audiovisuels, la grande majorité traitant de la vieillesse. Il a, de plus, participé à de nombreuses émissions à Radio-Canada et CKVL ainsi que 480 émissions du Canal-Vox, intitulées « Vies de Travail ». Il anime maintenant « Porte ouverte » à la station Radio Ville-Marie (91.3 FM).

Depuis sa retraite en 2001, Jean Carette est fondateur et président du mouvement Espaces 50+, une initiative destinée à revaloriser les talents, les forces et les expériences de vie des aînés par le biais d'activités académiques, d'événements, de voyages éducatifs, de stages et de coopération internationale.



CURRICULUM VITAE

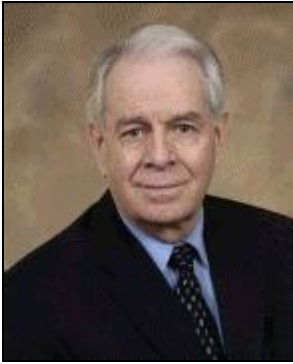
MARGUERITE BLAIS

Détentrice d'une maîtrise en communication et doctorante au doctorat conjoint UQÀM / Université de Montréal / Concordia en communication, Marguerite Blais a également fait des études en musique au Conservatoire de musique du Québec en orgue et en piano. Figure bien connue du grand public comme journaliste et animatrice à la télévision et à la radio, Madame Blais a fait sa marque au cours des dernières années comme directrice générale de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse de 1996 jusqu'à sa récente nomination comme présidente du Conseil de la famille et de l'enfance.

Engagée socialement, Madame Blais a œuvré principalement auprès de la communauté sourde. Membre de plusieurs conseils d'administration – Fondation des Sourds du Québec, Maison des femmes sourdes de Montréal, Les Petits frères des pauvres, Centraide du Grand Montréal..., elle a aussi été porte-parole pour la Société canadienne du cancer et Vision Mondiale pour l'Afrique.

Récemment, elle a publié aux Éditions Le Dauphin Blanc, un livre intitulé « Quand les sourds nous font signe », Histoires de sourds.

Le 21 avril 2004, Mme Blais recevait le Prix Reconnaissance UQAM pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement et au rayonnement de la Faculté des Lettres, langues et communications.

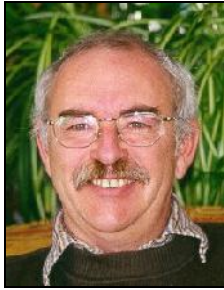


CURRICULUM VITAE

Georges Lalande

Diplômé en ingénierie, détenteur d'un baccalauréat ès art (B.A.), d'une licence en droit, d'un certificat de l'ÉNAP et d'une maîtrise en analyse des politiques, monsieur Lalande fut entre autre directeur de la division aérospatiale de ABEX Corporation en Californie, directeur régional des services judiciaires du Ministère de la justice, région de Montréal, député à l'Assemblée nationale du Québec, sous-ministre au Ministère des Transports du Québec, président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec, conseiller spécial au Ministère du Conseil exécutif et avocat conciliateur auprès du Tribunal administratif du Québec et sous-ministre associé à la direction générale de l'administration du Ministère de la justice du Québec.

Depuis l'automne 2004, monsieur Lalande assume la fonction de président-directeur général du Conseil des aînés du Québec, organisme consultatif du gouvernement du Québec, le Conseil des aînés se penche sur les différents défis qui touchent les aînés et en tient compte dans le cadre de ses travaux. Monsieur Lalande s'avère dorénavant l'allié de notre Table régionale de concertation des aînés.



CURRICULUM VITAE

RICHARD LEFRANÇOIS

Retraité en 2004, il demeure un chercheur actif au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. Détenteur d'un doctorat en sociologie, il fut professeur titulaire du Département de service social et du Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke. Il fut même professeur invité en France, au Bénin, au Burkina Faso et à la Maîtrise en service social de l'Université Laval.

Il a rédigé plusieurs centaines de communications, de conférences, de manuels et d'articles dans les domaines déjà cités.

Présentement responsable d'un cours sur le vieillissement à l'Université du troisième âge de l'Université de Sherbrooke, il prépare un livre sur l'exclusion sociale et le vieillissement.

Richard Lefrançois a publié en 2004 « Les nouvelles frontières de l'âge », dans lequel il aborde le phénomène de la vieillesse sous ses différents aspects, tout en livrant une réflexion humaniste et globalisante. Il s'attaque aux nombreux mythes de la vieillesse.

COMMANDITES

La réalisation de ce Forum 2005 des aînés lavallois n'aurait pas été possible sans la participation de commanditaires :

Ville de Laval

Depuis notre fondation en l'an 2000, la ville de Laval nous fut d'un soutien indéfectible, que ce soit dans les différentes démarches que nous entreprenons ou dans le lancement d'organismes pour améliorer la qualité de vie des aînés.

Merci à Ville de Laval pour sa commandite.

La CRÉ - Conférence régionale des élus

Le Conseil régional de développement de Laval (CRD-L) est maintenant désigné sous le nom de Conférence régionale des élus (CRÉ). Depuis la fondation de notre Table, nous sommes étroitement liés à la CRÉ-L, par décision gouvernementale et en fonction même de nos lettres patentes. Lorsque le gouvernement organise une consultation pouvant concerner les aînés à quelque niveau que ce soit, nous nous efforçons pour aider la CRÉ-L à atteindre ses objectifs.

Merci à la CRÉ-L pour sa commandite.

Nouveaux Horizons pour les aînés

La commandite provient du Développement Social du gouvernement du Canada. Nous en sommes à notre première expérience avec ce programme lequel nous permet d'offrir à nos participants un compte-rendu des délibérations.

Leur diligence dans l'acceptation de notre demande de subvention mérite nos plus sincères remerciements.

Fédération des Caisses Desjardins

Les pochettes remises aux participants lors du Forum furent gracieusement fournies par la Fédération des Caisses Desjardins, laquelle nous remercions pour leur contribution.

Nos membres

- ◆ Aide aux personnes âgées en résidence à Laval (APARL)
- ◆ Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA)
- ◆ Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées (A.Q.D.R.)
- ◆ Association québécoise de gérontologie, section Laval (A.Q.G.)
- ◆ Association québécoise des retraités des secteurs publics et parapublics (A.Q.R.P.)
- ◆ Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ) (secteurs 10B-10D-10J)
- ◆ Association des employés retraités de Ville de Laval
- ◆ Bonjour Aujourd'hui et Après...
- ◆ CAAP – Laval (Service d'accompagnement aux plaintes)
- ◆ Centre communautaire Le Rendez-vous des aîné(e)s de Laval
- ◆ Club de l'Âge d'Or de l'Île-Jésus
- ◆ Club de l'Âge d'Or Notre-Dame-des-Écores
- ◆ Club de l'Âge d'Or de Sainte-Dorothée
- ◆ Club de l'Âge d'Or Saint-François
- ◆ Club de l'Âge d'Or Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ Club social des résidents seniors du Bellerive
- ◆ Comité permanent des Aînés du BML-2
- ◆ Complexe Domiciliaire Le Renoir
- ◆ Coopérative de soutien à domicile de Laval
- ◆ DIRA-Laval inc.
- ◆ Espaces 50 + Laval
- ◆ F.A.D.O.Q. – Laval
- ◆ Les Glorieux du Quatre Cent
- ◆ L'Orchestre philharmonique de Laval
- ◆ Lumi-Vie
- ◆ Maison des Grands-Parents de Laval
- ◆ Midi-Quarante
- ◆ Partage Humanitaire inc.
- ◆ Place des Aînés
- ◆ Regroupement des comités des Usagers de Laval
- ◆ Regroupement des infirmiers et infirmières retraités (RIIR)
- ◆ Société Alzheimer Laval

